

COMMUNE de **Val**
doust LESBRÈVES

#27



**JOYEUSES
FÊTES DE
FIN D'ANNÉE**

LESBRÈVES
DU CONSEIL**Groupement
de commandes des
produits d'entretien**

À Val d'Oust, on joue collectif. La commune reconduit son adhésion au groupement intercommunal piloté par Ploërmel Communauté pour l'achat mutualisé de produits d'hygiène et d'entretien.

Mis en place en 2022, ce dispositif associe Ploërmel Communauté, plusieurs communes du territoire. Le marché actuel arrivant à échéance en 2026, un renouvellement est proposé.

Ploërmel Communauté pilote l'ensemble de la procédure : mise en concurrence, choix du fournisseur, signature et notification des marchés. Elle prend aussi à sa charge tous les frais liés à la passation.

Ce groupement de commandes permet aux collectivités adhérentes de bénéficier de meilleures conditions de prix.

**Location d'un local
à une professionnelle**

La signature d'une convention d'occupation a été validée pour permettre à Océane GAY d'exercer son activité d'esthéticienne au Clos Saint-Briec. (Détails dans la rubrique portrait.)

**CCAS : subvention
exceptionnelle**

Le Conseil municipal a validé le versement d'une subvention exceptionnelle au CCAS afin de renforcer une trésorerie impactée par la situation des deux structures pour personnes âgées. Cette aide permettra d'assurer le paiement des charges courantes (restauration, hygiène, énergie...) et de financer des travaux de réfection dans plusieurs logements avant relocation.

**Décisions du maire en vertu des délégations*
du Conseil municipal du 6 novembre 2025**

Fournisseur	Objet / Description	Montant TTC
DUCHAUSSOIR	Aménagement cimetière - Mise en place géotextile, remplissage gravier	1120,00 €
DUCHAUSSOIR	Bloc sanitaire R. Jules Ferry - Four et pose réseaux eau, gaines électriques, évacuation EP, regard, stabilisation terrain	2350,00 €
PRINCE	Contrôle annuel des éléments de cuisson	234,00 €
IROISE VENTILATION	Nettoyage et dégraissage circuit extraction graisses, hottes, laboratoires	480,00 €
CHARDOLA Christophe	Passage de câble d'alimentation bloc sanitaire La Chapelle-Caro	782,76 €
ESAT LE PHARE AMISEP	Remise en état terrain - 11 rue de l'Église	1260,00 €
ESAT LE PHARE AMISEP	Remise en état terrain - 9 allée des Genêts d'Or	3930,00 €
ESAT LE PHARE AMISEP	Remise en état terrain - La Touche Carné	420,00 €
POISNEUF	Brèves du Val d'Oust n°26 - 1500 ex	930,60 €
HORTALIS - EUREDEN	Hortiligne Pro 15 kg (15 unités) - Peinture lignes terrain foot	672,76 €
ANNEE	2 tables de pique-nique	1400,02 €
LOCARMOR	Location de nacelle du 13/01/2026 au 16/01/2026 - Illuminations de Noël	792,00 €
LOCARMOR	Location de nacelle du 09/12/2025 au 14/12/2025 - Illuminations de Noël	792,00 €
CHARDOLA Christophe	Installation d'un nouvel éclairage au-dessus de l'espace de l'agence postale	592,16 €
BELBEN.FR	Panneaux et autocollants « Zone Sans Tabac »	658,88 €

*Cette délégation permet au maire, dans un cadre défini, d'engager des dépenses et de prendre des décisions sans convoquer le conseil municipal pour chaque action.

**Inclusion : Val d'Oust signe la
charte d'engagement du Pays
de Ploërmel**

Michel Bessonneau, ici à gauche du maire Florence Prunet, est venu présenter les missions du Conseil de développement du Pays de Ploërmel. Cette instance citoyenne, composée de représentants de la société civile, œuvre depuis plusieurs années pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Une charte a été rédigée à destination des 56 communes du Pays de Ploërmel. Ce document sert de guide opérationnel pour garantir une accessibilité renforcée, une égalité des chances réelle et une meilleure intégration des personnes concernées.

En validant la signature de cette charte, Val d'Oust confirme son engagement en faveur d'une société plus inclusive. Un suivi régulier sera assuré pour que cet engagement se traduise concrètement dans les actions menées au quotidien.



Syndicat sportif Val d'Oust – Saint-Abraham : un fonctionnement simplifié pour plus d'efficacité

Syndicat sportif : recentrage des missions et répartition des équipements

Le Syndicat sportif intercommunal Val d'Oust – Saint-Abraham fait évoluer son organisation.

Objectif : recentrer son action sur la gestion du complexe des Nouettes, tandis que chaque commune reprend en direct l'entretien et la gestion de ses terrains de sport extérieurs.

Cette modification des statuts s'accompagne d'une répartition des équipements, conformément au Code général des collectivités territoriales.

Pour Val d'Oust

La commune récupère le terrain de football extérieur situé rue Jules Ferry (parcelle AA 176), ainsi que les matériels et équipements qui y sont associés.

Pour Saint-Abraham

La commune reprend les terrains extérieurs de football, tennis et basket du site de Gréhallet (parcelle ZA 87), ainsi que les biens mobiliers liés à ces installations.

Le comité syndical a émis un avis favorable,

et la répartition devra être confirmée par des délibérations concordantes des deux communes. Une étape administrative importante, qui clarifie les compétences de chacun et recentre le syndicat sur son équipement phare : le complexe des Nouettes.

Transferts de terrains et nouvelle convention de prestations

Dans le cadre de la réorganisation du Syndicat sportif intercommunal Val d'Oust – Saint-Abraham, la commune récupère officiellement deux terrains situés sur son territoire.

Ces parcelles, anciennement affectées aux activités sportives du syndicat, entrent dans le patrimoine communal à titre gracieux :

Parcelle ZM 055 – 12 900 m² (zone 1AUL)

Parcelle ZM 246 – 20 165 m² (zone A)

Ces acquisitions découlent directement de la répartition des biens du syndicat. Les éventuels frais techniques ou notariaux resteront à la charge de Val d'Oust.

Convention technique : un cadre clair pour les prestations du syndicat sportif

Le Conseil municipal a approuvé la nouvelle convention tripartite entre le Syndicat sportif intercommunal, Val d'Oust et Saint-Abraham.

Cette convention organise la mise à disposition ponctuelle de matériels techniques appartenant aux communes (tontes, débroussaillage, interventions spécifiques...) lorsque le syndicat n'est pas équipé pour assurer ces missions.

Elle fixe également les modalités de refacturation des frais de personnels engagés, afin de garantir un fonctionnement transparent et équilibré entre les partenaires.

Une mesure simple, pratique... et indispensable pour que le syndicat puisse fonctionner efficacement au quotidien.



LESBRÈVES DU CONSEIL

Accompagnement informatique par Ploërmel Communauté

Pour sécuriser ses choix en matière d'informatique et franchir un cap dans la modernisation de ses outils, la commune bénéficiera d'un appui ponctuel de Ploërmel Communauté.

Concrètement, le responsable des systèmes d'information de Ploërmel Communauté interviendra à titre gracieux auprès de Val d'Oust. Sa mission : accompagner la mairie dans l'analyse des besoins et le choix du futur prestataire informatique.

Soutien exceptionnel aux associations sportives et culturelles

Deux associations locales ont sollicité un appui financier ponctuel afin de poursuivre leurs activités et projets.

Les Écureuils – 750 €

Le club de foot Les Écureuils a présenté une demande d'aide exceptionnelle dans le cadre du feu d'artifice.

Les Quais de l'Oust – 885 €

À l'occasion de leur 20^e anniversaire, l'association Les Quais de l'Oust a également sollicité un soutien.

La subvention proposée, d'un montant de 885 €, résulte du calcul suivant :

- 550 € pour la présence annuelle d'un encadrant,
- 135 € correspondant à 15 € par licencié habitant la commune,
- 250 € pour marquer les 20 ans de l'association.

La commission finances, réunie le 23 octobre 2025, a émis un avis favorable pour ces subventions. Le Conseil municipal a validé le versement de ces aides exceptionnelles inscrites au budget 2025.

LESBRÈVES
DU CONSEIL**Participation
financière à la piscine
communautaire :
convention finalisée**

Le Conseil municipal a validé la signature d'une convention avec Oust à Brocéliande Communauté concernant la participation de Val d'Oust au financement de la piscine couverte de Malestroît, exploitée en délégation de service public.

La commune, engagée dans le projet avant son retrait de l'ancienne intercommunalité, devait verser une participation annuelle de 60 789 € sur six ans. L'ouverture retardée de l'équipement ayant décalé le calendrier, seules quatre contributions ont été versées à ce jour.

La convention permet de formaliser les deux derniers versements, couvrant la période du 1^{er} avril 2024 au 30 avril 2026.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

**Pôle culturel
Le Patio : demande
d'une subvention
à la DRAC**

La commune poursuit le développement du futur pôle culturel et associatif Le Patio.

Dans ce cadre, le Conseil municipal a validé le dépôt d'une demande de subvention auprès de la DRAC, au titre de la Dotation Globale de Décentralisation.

Avec cet équipement, la commune souhaite créer une véritable dynamique culturelle et sociale.

Pour préparer l'ouverture, un premier agent a été recruté en 2022, dédié au secteur adulte. Un second agent rejoindra l'équipe en mars 2026 pour animer le secteur jeunesse.

L'amplitude d'ouverture passera ainsi de 10h30 à 16h30 par semaine, permettant un accueil élargi de tous les publics. Côté collections, la nouvelle médiathèque permettra de franchir un cap : deux livres par habitant en objectif. Les fonds actuels seront portés à 3 000 documents par secteur dans la nouvelle configuration.

**Un premier Conseil Municipal
des Enfants pour Val d'Oust**

Val d'Oust franchit une nouvelle étape dans l'éducation à la citoyenneté : la commune dispose désormais de son premier Conseil Municipal des Enfants (CME), un projet mûri depuis plusieurs mois et porté avec conviction par Lydia Denoual, adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse. L'objectif est clair : offrir aux jeunes un véritable espace d'expression et de participation à la vie locale.

Les élections se sont déroulées les 27 et 28 novembre dans les trois écoles, suivant un protocole digne d'un vrai scrutin républicain : carte d'électeur, isoïoir, bulletin glissé dans l'urne et signature du registre, sous le regard attentif des assesseurs enfants. Entre sérieux, fierté et parfois un peu de stress, chacun a vécu une authentique leçon de démocratie.

Les candidats ont exprimé leurs envies et priorités : améliorer les espaces extérieurs, agir pour l'environnement, organiser des activités interécoles, sécuriser les déplacements, repenser les repas, ou encore renforcer les liens avec les résidents des MAPA.

Des idées concrètes, qui montrent une volonté réelle de s'impliquer.

Le samedi 6 décembre, la commune a officiellement procédé à la mise en place du

CME lors d'une cérémonie en mairie. Chaque jeune élu a reçu son écharpe tricolore, symbole de sa nouvelle fonction, avant de participer à la première séance de travail : présentation des projets, calendrier et préparation des futures actions citoyennes.

Avec ce premier CME, Val d'Oust affirme sa volonté d'associer les plus jeunes à la vie municipale... et de faire émerger, peut-être, les élus de demain.

**Douze jeunes conseillers quatre
par école — ont été élus pour le
mandat 2025-2027 :**

Adam Elyo
Angot-Inisan Corentin
Brunel Enzo
Boudard Lyla
Gicquel Laurine
Grolleau Louis
Guillo Célian
Guimard Emrys
Moisan Zélie
Nignon Camille
Santoni Léna
Trégarot Romane





TRAVAUX

Rue du Val : un chantier indispensable pour rénover les réseaux d'eaux

La commune et Ploërmel ont engagé un chantier majeur rue du Val afin de remplacer entièrement les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Les conduites, installées il y a plus de quarante ans, présentaient des infiltrations, des fuites et des affaissements qui rendaient l'ensemble moins performant et exposaient le secteur à des débordements lors de fortes pluies.

Les nouvelles canalisations, en PVC renforcé, offriront une meilleure étanchéité et une fiabilité accrue. Les eaux usées seront réacheminées vers les équipements de traitement, tandis que les eaux pluviales rejoindront le cours d'eau du Tromeur.

Un chantier organisé pour limiter les perturbations

Les travaux, commencés fin octobre 2025, se poursuivront jusqu'à la fin mars 2026, sous réserve des conditions météo. L'intervention se fait par tronçons afin de maintenir les accès aux habitations et de sécuriser la circulation.

Un investissement structurant

Le montant global de l'opération atteint 1 145 316,23 € HT dont 242 879,60 € HT financé par la commune qui a en charge la réfection du réseau d'eaux pluviales. Cet investissement vise à garantir un réseau fiable, durable et conforme aux enjeux sanitaires et environnementaux actuels.

Pour garantir la performance du réseau d'assainissement, un nouveau poste de refoulement doit être implanté. L'emplacement préconisé se situe à proximité immédiate de la salle du Val Chevrier.



Village du Vent : lancement des travaux d'aménagement piétonnier

Des travaux ont commencé au Village du Vent, où l'entreprise Colas met en œuvre un nouvel aménagement piétonnier en direction du bourg de La Chapelle-Caro.

Cette opération vise à sécuriser les cheminements, structurer la voie et améliorer la circulation douce entre les deux secteurs.

L'intervention comprend la création d'un espace piéton dédié, la reprise des accotements et plusieurs ajustements de voirie destinés à rendre les déplacements plus sûrs, notamment pour les riverains et les usagers du quotidien.

La circulation pourra être ponctuellement adaptée le temps des travaux, qui se dérouleront sur quelques jours.



LESBRÈVES DU CONSEIL

Gestion des eaux pluviales : la commune engage une étude hydraulique

À Val d'Oust, certains foyers de l'avenue des Frères Rey subissent depuis plusieurs années des épisodes répétés d'inondations : 13 débordements en un an, à chaque forte pluie.

Face à cette situation, le maire et les élus concernés ont rencontré les riverains aux côtés des services de la DDTM pour dresser un état précis des lieux.

Cette rencontre confirme la nécessité d'une approche technique solide. La commune lance donc une consultation pour recruter un cabinet spécialisé, chargé de conduire une étude hydraulique complète sur le secteur compris entre le Hingleu et l'avenue des Frères Rey. Objectif : comprendre les flux, identifier les points de saturation et proposer des solutions opérationnelles pour réguler durablement les eaux pluviales.

Pont du Val Chevrier : désignation du coordinateur SPS

Le diagnostic réalisé dans le cadre du Programme National Ponts a révélé la fragilité du pont du Val Chevrier. À la suite de l'expertise menée par l'APAVE sous pilotage du CEREMA, des mesures immédiates ont été appliquées : rétrécissement de la chaussée et limitation du tonnage, afin d'assurer la sécurité des usagers.

La commune poursuit désormais la phase opérationnelle du projet de réfection, accompagné par le cabinet ARTELIA, maître d'œuvre désigné en 2024. Dans ce cadre, il est nécessaire de confier la mission de coordination **Sécurité et Protection de la Santé (SPS)**.

Sur proposition de la commission Finances du 23 octobre 2025, le Conseil municipal a retenu la société SOCOTEC, pour un montant de 2 188,80 € TTC.

Une étape indispensable avant le lancement des travaux.

LESBRÈVES
DU CONSEILEau du Morbihan :
le rapport d'activité
2024 approuvé

Comme chaque année, Eau du Morbihan a transmis à ses communes membres son rapport d'activité. Ce syndicat départemental regroupe 11 intercommunalités, 2 syndicats et 10 communes, et assure des missions essentielles autour de la gestion et de la distribution de l'eau potable.

Ses responsabilités couvrent notamment :

- la protection et la gestion de la ressource ;
- la fourniture d'une eau de qualité, en toutes saisons et sur l'ensemble de son territoire ;
- la sécurisation du service, grâce au réseau départemental d'interconnexions.

Eau du Morbihan exerce : la production et le transport d'eau potable pour 199 communes (compétence obligatoire) ; la distribution pour 107 communes (compétence optionnelle).

Le rapport d'activité 2024, consultable en ligne sur eaudumorbihan.fr, retrace l'ensemble de ces actions.

Morbihan Énergies :
nouveaux statuts validés

Le Conseil municipal a approuvé la mise à jour des statuts de Morbihan Énergies, le syndicat qui accompagne les communes pour l'électricité, l'éclairage public et les projets d'énergies renouvelables.

Cette révision clarifie ses missions, intègre les nouvelles règles nationales (autoconsommation collective, bornes de recharge) et actualise la liste des collectivités membres, désormais l'ensemble des intercommunalités du Morbihan.

Avec cette validation, Val d'Oust confirme son adhésion à une organisation départementale plus lisible et mieux adaptée aux enjeux énergétiques actuels.

Le Patio : l'œuvre du 1 %
artistique choisie

Dans le cadre de l'ouverture prochaine du pôle culturel et associatif Le Patio, la commune a finalisé la sélection de l'œuvre qui sera installée dans la cour intérieure du bâtiment, au titre du 1 % artistique. La phase finale du concours s'est tenue le 9 octobre 2025, avec l'audition des trois artistes présélectionnés.



Le comité artistique, composé d'élus, de représentants de la maîtrise d'ouvrage, de la

DRAC, de professionnels du secteur artistique et de représentants des usagers, a délibéré selon des critères précis portant sur la qualité artistique, l'intégration au site et la faisabilité technique. À l'issue des échanges, le choix s'est porté sur la proposition de Julia Cottin, dont l'œuvre mêlant bois, laiton et verre soufflé accompagnera l'identité du Patio. Pensée comme un repère visuel et poétique, cette création incarnera l'esprit du lieu : un espace de circulation, de découverte et de curiosité partagée.

Une œuvre qui dialoguera
avec le Patio

L'artiste réalisera **Sérendip**, une sculpture associant chêne massif, laiton et verre soufflé. Haute de 3,20 mètres, elle reposera sur un socle cruciforme en chêne. À son sommet, une girouette en laiton captera le souffle du lieu.

Sérendip sera installée dans la cour intérieure du Patio et inaugurée lors de l'ouverture officielle du site en 2026.

Un monde en recomposition : une soirée pour décrypter
les nouveaux équilibres géopolitiques

Proposée par la médiathèque, animée par Anna Fichet et Olivier Millet, la conférence a offert une plongée structurée dans les grandes dynamiques qui transforment l'ordre international. M. Millet a dressé un panorama sans détour : après trois siècles de domination européenne suivis d'un siècle d'hégémonie américaine, le monde bascule aujourd'hui vers un système fragmenté, multipolaire et beaucoup moins lisible.

Comprendre la fin du modèle
westphalien

La soirée est revenue sur l'essoufflement du modèle dit westphalien (XVII^e siècle), fondé sur des États souverains, clairement délimités et relativement autonomes. Aujourd'hui, les rapports de force dépassent largement les frontières nationales : économie, numérique, ressources, climat, information... tout est désormais global, c'est-à-dire interconnecté à l'échelle mondiale.

Une scène mondiale mouvante

Le tableau présenté met en lumière :

- le désengagement progressif des États-Unis,
 - la paralysie des instances internationales comme l'ONU,
 - l'essor économique des BRICS (BRICS désigne un groupe de pays émergents – Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud...)
 - les stratégies d'expansion chinoises (routes de la soie, ressources, numérique),
 - le retour appuyé de la Russie dans son voisinage immédiat.
- Autant d'éléments qui rendent la géopolitique actuelle plus instable et difficile à anticiper.

Les ressources, nouveau nerf
de la puissance

Lithium, terres rares, eau,

énergie... Les ressources deviennent le cœur des rapports de force. Leur disponibilité, leur captation ou leur contrôle redessinent aujourd'hui les alliances et créent de nouvelles tensions internationales.

Démocraties sous pression

L'analyse a également mis en lumière la fragilisation des sociétés démocratiques. Polarisation, désinformation, montée des radicalités... Autant de failles exploitées par les régimes autoritaires, rendant la stabilité interne aussi stratégique que la politique extérieure.



Commémoration du 11 novembre



À Val d'Oust, la cérémonie du 11 novembre a réuni anciens combattants, élus, enfants et habitants autour d'un hommage sobre et nécessaire à celles et ceux tombés pour la France.

Les dépôts de gerbes se sont succédé aux monuments de Quily, La Chapelle-Caro et du Roc-Saint-André, dans un recueillement partagé.

Les enfants ont porté la voix de la mémoire en lisant plusieurs textes sur la Grande Guerre, rappelant avec justesse l'ampleur du sacrifice consenti par toute une génération.

Le message officiel de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens Combattants, a ensuite été lu par les élus.

La cérémonie a été marquée par la présentation des figurines de poilus et de soldats alliés réalisées par Jean-Jacques De Pryck. Son travail minutieux, mêlant précision historique et sens du détail, a retenu l'attention des participants.

La matinée s'est clôturée par un pot de l'amitié dans la salle du Conseil, un moment simple et convivial pour prolonger l'hommage rendu et entretenir le devoir de mémoire.



Repas des aînés : une édition conviviale et haute en couleurs

Le traditionnel repas des aînés a rassemblé cette année 185 participants à la salle des Nouettes, pour une parenthèse conviviale placée sous le signe du voyage. La décoration, les costumes et les animations proposées ont donné à cette rencontre un esprit festif apprécié de tous.

Ce rendez-vous annuel demeure un moment privilégié pour se retrouver, échanger, renouer avec des visages connus et partager un déjeuner préparé par « Au Marché de l'Oust ». L'ambiance chaleureuse qui s'est installée au fil de la journée a permis à chacun de profiter pleinement de ce temps collectif.

Une attention particulière a été portée aux doyens présents, M. Maurice Pittion et Mme Anna Duchesne, dont la participation a été saluée par l'ensemble des convives.

Le service a été assuré par les bénévoles du CCAS, accompagnés des jeunes mobilisés dans le dispositif « Argent de poche ». Leur implication et leur efficacité

ont largement contribué à la réussite de l'événement.

Entre conversations animées, séance photo et petites chorégraphies improvisées, cette édition confirme une nouvelle fois l'importance de ces moments partagés pour maintenir le lien social et lutter contre l'isolement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, toujours placée sous le signe de la convivialité.





MÉDIATHÈQUE

En Janvier

10^e édition des Nuits de la Lecture

En Janvier aura lieu la **10^e édition des Nuits de la Lecture** sur le thème « Villes & Campagnes ». Pour l'occasion, la médiathèque vous concocte un programme aux petits oignons !

Tu as entre 4 et 17 ans ? Participe au concours de dessin sur le sujet suivant : La ville du futur. Et envoie-le au format JPG à mediatheque@mairie-valdoust.fr ou dépose le en mairie avant le 15 janvier ! Précise ton nom, ton prénom, et ta catégorie :
Catégorie 1 : 4 - 7 ans / Catégorie 2 : 8 - 12 ans / Catégorie 3 : 13 - 17 ans



Mercredi 21

- 11 h :** Lecture d'albums illustrés par Chloé Malard (collection "Peluche")
- 15 h 30 :** Atelier dessin enfants avec l'artiste Chloé Malard

Jeudi 22

- 18 h :** Atelier d'écriture ado adultes "Écrire la ville ou la campagne" avec Anne-Marie Le Brun



Chloé Malard

Vendredi 23

- 18 h :** Remise du prix du concours de dessin "La ville du futur"
- 18 h 30 :** Apéro lecture

Samedi 24

- 11 h :** Lecture d'albums illustrés par Chloé Malard ("Le grand rendez-vous" et autres histoires)

En Février



Tout au long du mois de février, la médiathèque te propose de découvrir trois kamishibais sur les émotions :

Le Kamishibai, kezako ? C'est un petit théâtre ambulante qui permet de raconter des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. Il était courant au Japon au début du XX^e siècle jusque dans les années 1950.



« Un amour sucré-salé » de Véronique Déroide.

Il était une fois une petite maison tout en sel. De bas en haut, de haut en bas, de la porte jusqu'au toit. Dans la maison de sel vivait un grand-père. Il était tout en sel. Avec Papi Sel, dans la maison de sel, vivait une petite grand-mère. Elle était tout en sucre. Un livre à partager comme une caresse pour trouver les voies secrètes de l'amour.



« Mazette est très sensible » de Agnès Ledis.

Mazette et son ami Mouton voient la vie sous des angles très différents. La petite fille se demande si être trop sensible est un problème ou s'il faut juste l'accepter.



Ne m'embrassez pas (je suis très bien comme ça !) de Tullio Corda.

L'étang est en ébullition : demain, comme tous les cent ans, des princes arriveront des royaumes voisins ou lointains pour embrasser les grenouilles et les transformer en princesse. Toutes les grenouilles sont impatientes, toutes sauf une, qui n'a aucune envie d'aller vivre dans un château.

Afin de permettre aux mères Noël de se reposer et de vous concocter un beau programme pour 2026,

la médiathèque ferme ses portes
le samedi 20 décembre à 12h30.
Réouverture le vendredi 2 janvier à 17 heures



PORTRAIT

Océane, une nouvelle esthéticienne à Val d'Oust



Elle a 24 ans, un sourire franc et une belle énergie. Depuis le 1er décembre, Océane a ouvert son institut de beauté **"Océan de bonheur"** dans un local communal qu'elle a récemment réaménagé.

Avant l'esthétique, Océane a travaillé quatre ans dans la vente : boulangerie, prêt-à-porter, commerce de proximité. Le contact humain lui plaisait, mais elle ne s'y retrouvait plus. L'esthétique, elle, était une passion depuis longtemps. Après un an et demi de recherches, elle décroche enfin une alternance à Rennes où elle se forme pendant deux ans, en institut indépendant puis en enseigne nationale.

Diplôme en poche, elle complète son parcours par une formation en prothésiste ongulaire. L'objectif est déjà clair : créer son propre espace de travail.

Elle commence à exercer à son domicile, tout près du bourg. À sa surprise, la clientèle arrive vite. Le bouche à oreille fonctionne très bien et l'outil de réservation en ligne Planity est adopté par toutes les générations. Mais recevoir chez soi a ses limites. Lorsqu'elle visite le local communal, elle est immédiatement enthousiasmée. Comme les autres jeunes professionnels installés dans des locaux communaux, elle bénéficie d'une gratuité de

loyer de six mois, un soutien appréciable pour démarrer. Océane propose aujourd'hui un panel complet de prestations : épilations, manucure et beauté des pieds, soins du visage, pose d'ongles et vente de produits cosmétiques et coffrets cadeaux.

Elle ferme le mardi et le dimanche, et ajuste ses horaires au rythme des rendez-vous. Soucieuse du confort de ses clientes, elle a aménagé sa cabine avec du matériel

ergonomique et une organisation très rigoureuse.

Active sur les réseaux sociaux, elle gère elle-même sa communication et met en avant son travail avec professionnalisme. Les retours sont très positifs et la clientèle se fidélise rapidement. L'installation d'Océane illustre bien l'élan artisanal de Val d'Oust : des jeunes professionnels motivés, connectés et attachés à proposer un service de qualité.

Océan de bonheur

2, rue du Clos Saint-Brieuc - Le Roc St-André - VAL D'OUST
Tél : 06 30 46 25 81 / Email : contactoceandebonheur@gmail.com
www.planity.com/ocean-de-bonheur-56460-val-doust



Une nouvelle coiffeuse à domicile à Val d'Oust : Réjane se lance

Installée depuis bientôt un an à Val d'Oust, Réjane Borgat développe une activité de coiffure à domicile. Originaire de La Chapelle-Caro et aujourd'hui

maman de trois enfants, elle s'est toujours orientée vers les métiers de la beauté. Réjane a été formée au GRETA/CFA ainsi qu'à l'école Scotto Di Cesare, avant de compléter son parcours par une formation d'esthéticienne.

Elle a ensuite travaillé plus de dix ans dans plusieurs salons de la région, où elle a acquis maîtrise technique et sens du contact. Au fil des années, l'envie d'indépendance s'est affirmée. La coiffure à domicile lui offre désormais un cadre de travail qui correspond à ses valeurs : proximité, disponibilité et confort pour le client.

Ce mode d'intervention répond particulièrement aux besoins des personnes à mobilité réduite, des seniors, des familles très occupées ou encore des actifs aux horaires atypiques. L'idée est simple : c'est la coiffeuse qui s'adapte, pas l'inverse. Réjane intervient aussi régulièrement à la clinique des Augustines à Malestroit et dans plusieurs Ehpad du secteur. Dans ces

contextes, son métier prend une dimension sociale importante : redonner à chacun un moment de bien-être, maintenir des repères, créer du lien. C'est d'ailleurs une facette du métier qu'elle revendique avec conviction.

Sous l'enseigne L'Atelier de Réjane, elle propose une large palette de prestations pour femmes, hommes et enfants : coupes, couleurs, soins, coiffages, entretien des barbes...

Mais si elle devait citer un domaine de prédilection, ce serait sans hésiter les coiffures de mariées, où elle met un point d'honneur à accompagner chaque cliente dans un moment aussi important qu'émouvant.

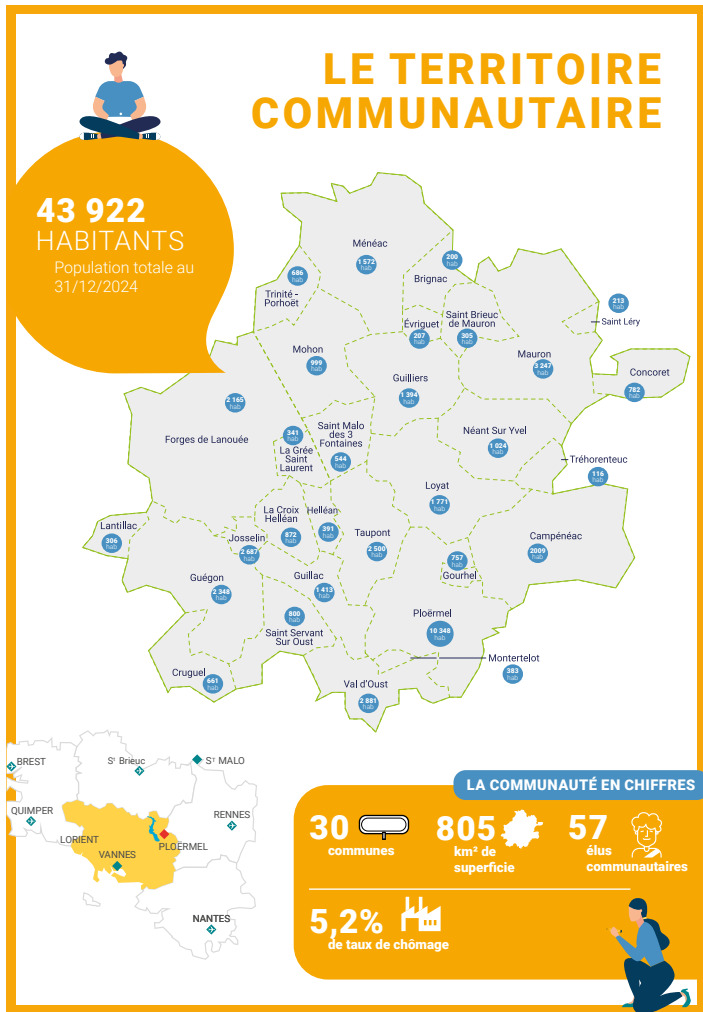
L'atelier de Réjane

Contact : 06 81 45 70 76
Facebook : L'Atelier de Réjane



TRAVAUX

Comprendre Ploërmel Communauté : à quoi sert une communauté de communes ?



Un outil collectif au service du quotidien

1. Une organisation pensée pour agir ensemble

Une communauté de communes, c'est simple : plusieurs communes (ici 30) décident de travailler ensemble pour gérer ce qui dépasse l'échelle communale. Ce regroupement représente 43 922 habitants et fonctionne avec un conseil communautaire composé de 57 élus. L'idée ? Mettre en commun des moyens, des services et une vision d'aménagement cohérente à l'échelle du territoire.

La gouvernance repose sur trois instances clés :

- Le conseil communautaire :

il vote les projets et fixe la stratégie (183 délibérations en 2024).

- Le bureau communautaire : 1 président + 12 vice-présidents, pour un pilotage opérationnel (141 décisions en 2024).
- La conférence des maires : un lieu d'échanges avant les décisions finales

Ça peut paraître technique... mais derrière, c'est juste une mécanique huilée pour que les communes évitent d'agir en ordre dispersé.

2. Les grandes missions de la Communauté

Le Code général des collectivités impose un socle de compétences. Ploërmel Communauté les met en œuvre avec un haut degré d'intégration : développement économique, mobilité, déchets, eau/assainissement, habitat, enfance-jeunesse, sport, culture, tourisme, environnement, numérique, France Services...

Mobilité



Le réseau RIV (bus, transport à la demande, vélos électriques, scooters) facilite les déplacements sur un territoire rural.

En 2024 :

- 51 080 montées RIV bus,
- 18 012 montées RIV TAD,
- 84 % de taux de location des vélos électriques

Objectif : réduire l'autosolisme et sécuriser les trajets du quotidien.

Développement économique



La communauté accompagne la création, la transmission et l'innovation : pépinières d'entreprises, aides financières, incubateur Kréa'Pulse, dispositif « 1 Toit 2 Générations » pour le logement des salariés en

mobilité.
Entre 2023 et 2024 :

- 28 jeunes agriculteurs aidés,
- 21 artisans et commerçants soutenus,
- 25 entreprises hébergées en pépinières

Tourisme



L'Office de Tourisme gère l'accueil, la promotion, les circuits, les aires de services, les cabanes d'itinérance, et valorise le canal et les voies vertes. En 2024 : 204 907 € de taxe de séjour collectés (un bon indicateur d'attractivité)

3. Des services très concrets pour la population

Enfance - jeunesse



Dix accueils de loisirs, un projet éducatif territorial, des intervenants spécialisés dans 41 écoles, et des espaces jeunes dynamiques. En 2024 :

- 1 694 enfants accueillis,
- 1 200 élèves pour la journée de la flamme olympique,
- 341 jeunes dans les animations d'été,
- Déploiement d'actions numériques (prévention, harcèlement, identité numérique)

Petite enfance

Le réseau RPE, la crèche communautaire, les LAEP, et des actions de soutien à la parentalité représentent 662 places de garde (taux de couverture de 67 %), avec 77 enfants accueillis à la crèche en 2024

Action sociale - seniors

Entre aide alimentaire (près de 20 tonnes distribuées), portage de repas (30 000 repas), Point Conseil Budget, actions seniors, vacances, ateliers prévention... le CIAS offre un filet social solide pour les publics fragiles

Sports & culture



Gestion des équipements, soutien aux clubs, animations, spectacles, médiathèques, école de musique.

Quelques chiffres parlants:

- 15 177 visiteurs pour la saison culturelle,
- 450 participants à la semaine

- du numérique,
- 1 200 élèves pour la journée olympique,
- 900 coureurs au Trail du Lac d'activité...

4. Une communauté qui investit et prépare l'avenir

Environnement - déchets

Ploërmel Communauté déploie la Redevance Déchets: nouveaux bacs pucés, accompagnement des habitants, lutte contre les erreurs de tri (actuellement 25 % du contenu des bacs jaunes) et développement du compostage partagé.

Le prix du traitement des déchets non valorisables a triplé depuis 2018, d'où la nécessité d'agir collectivement

Eau & assainissement

Un réseau de 325 km, plus de 1,3 million de m³ traités chaque année. **En 2025: gros chantiers à Val d'Oust (Beaurivage - rue du Val), Saint-Servant, Ploërmel. 1,1 M€ investi rien que pour Val d'Oust (renouvellement du réseau + poste de relevage)**

Habitat

Appui aux communes, OPAH, rénovation énergétique, résidence Habitat Jeunes, accompagnement des propriétaires et diagnostics. En 2024: 217 logements rénovés, 4 726 contacts à l'Espace Info Habitat

5. Les moyens: ce que chacun paie, ce que la communauté finance

Fonctionnement

Recettes principales:

- 66,7 %: impôts et taxes,
- 24,4 %: dotations de l'État,
- 6,2 %: services (crèche, ALSH, etc.)

Dépenses principales:

- 39,5 %: personnel,
- 21,2 %: charges générales,
- 21,1 %: actions aux communes (reversement de fiscalité)

Investissements

En 2024, les investissements ont été financés à 74,9 % par l'autofinancement, un signe de bonne santé financière. Les trois plus gros postes:

- Habitat (23 %),
- Très haut débit (23,4 %),
- Mobilités / économie (12,8 %)

La dette poursuit sa baisse: de 6,9 M€ en 2016 à 3,18 M€ en 2024

Conclusion - Pourquoi tout cela nous concerne ?

Parce qu'à l'échelle d'une commune seule, impossible d'assurer:

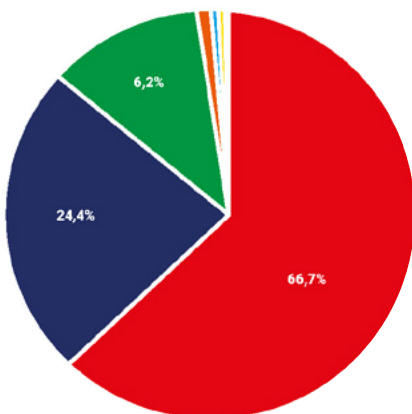
- un réseau de bus,
- un plan d'investissement sur l'eau et l'assainissement,
- une politique économique structurée,
- un réseau France Services,
- une programmation culturelle territoriale,
- ou encore un plan habitat cohérent.

La communauté agit comme une coopérative publique: chacun apporte une part (financière et politique), et tous bénéficient d'une qualité de services que personne ne pourrait assumer seul.

Un outil puissant... mais qui ne fonctionne que parce que les communes y participent, y croient et y travaillent ensemble.

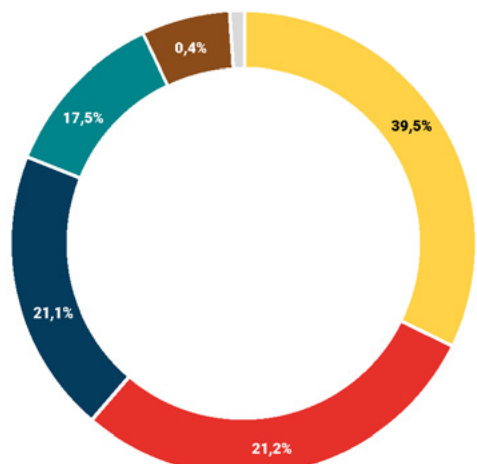
Recettes de fonctionnement

- # Impôts et taxes | 18 439 479€
- # Dotations et participations | 6 753 004€
- # Ventes de produits des services | 1 734 526€
- # Autres produits de gestion courante | 291 909€
- # Produits exceptionnels | 245 317€
- # Remb. sur frais de personnels | 164 775€
- # Reprise de provisions | 15 135€



Dépenses de fonctionnement par nature

- # Charges de personnels | 9 031 245€
- # Charges générales | 4 848 882€
- # Autres charges de gestion courante | 4 828 019€
- # Reversement de fiscalité aux communes membres | 4 004 498€
- # Charges financières et dotations aux provisions | 100 783€
- # Subventions aux budgets annexes | 38 105€



COMMUNE de Val d'Oust

Philippe Mahé

MAIRE DÉLÉGUÉ DE LA CHAPELLE CARO

Florence Prunet

MAIRE DE VAL D'OUST

Evelyne Blanchon

MAIRE DÉLÉGUÉE DE QUILY

Les Adjointes, l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal,
ont le plaisir de vous inviter à notre cérémonie des vœux,
qui se tiendra le samedi 10 janvier à 11h,
dans la salle du Val Chevrier au Roc Saint-André

QUILY
C^{NE} VAL D'OUST

**Dimanche 18
janvier 2026**

MARCHE
10 KM
13 KM
17 KM

VTT 22 KM
26 KM
32 KM
41 KM

INFOS PRATIQUES :

- Départ de la salle des fêtes
- Inscription sur place à partir de 7h30
- Sandwich et lavage de vélo à l'arrivée
- Ravitaillement sur les circuits

5€

QUILY
COMITÉ DES FÊTES

Page facebook : Comité des fêtes Quily 56

SALLE DES NOUETTES - LA CHAPELLE CARO

CONCOURS

Puzzles

DIMANCHE
8 | **FEVRIER**
2026
de 14h30
à 18h



inscriptions en ligne avant le 9 janvier 2026

3 catégories, par équipe de 2 :

- Duo enfants 6-10 ans - 200 pièces : 12 €
- Duo adulte / enfant - 300 pièces : 14 €
- Duo 500 pièces : 16 €

Informations :

Petite restauration sucrée et buvette sur place
Lots pour les gagnants !
Chaque équipe repart avec son puzzle
Ouverture des portes à 13h30

apel.stejeannedevalois@gmail.com

ORGANISÉ PAR L'APEL DE L'ÉCOLE SAINTE-JEANNE DE VALOIS - LE ROC SAINT ANDRÉ

Mairie de Val d'Oust

1, rue Nationale - Le Roc Saint-André
56460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée Quily

1, rue de l'Église - Quily
56800 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée La Chapelle-Caro

12, avenue Yves Rober - La Chapelle-Caro
56460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53